

SUÉTONE - *VITA NERONIS*, § 10 - UNE JEUNESSE PROMETTEUSE

X. Atque ut certiolem adhuc indolem ostenderet, ex Augusti praescripto¹ imperatorum² se professus, neque liberalitatis neque clementiae, ne comitatis quidem exhibendae³ ullam occasionem omisit. Graviora vectigalia aut abolevit aut minuit. Praemia delatorum Papiae legis⁴ ad quartas redegit. Divisis populo viritim quadringenis nummis, senatorum 5 nobilissimo cuique, sed a re familiari destituto annua salaria et quibusdam quingena constituit, item praetorianis cohortibus frumentum menstruum gratuitum⁵. Et cum de supplicio cujusdam capite damnati ut ex more subscriberet admoneretur : « Quam vellem, inquit, nescire litteras ». Omnes ordines subinde ac memoriter⁶ salutavit. Agenti senatui gratias respondit : « Cum meruero ». Ad campestris exercitationes suas admisit et plebem⁷ 10 declamavitque saepius publice ; recitavit et carmina, non modo domi sed et in theatro, tantā universorum laetitiā, ut ob recitationem supplicatio decreta sit eaque pars carminum aureis litteris Jovi Capitolino dicata⁸.

1 *Suivant les principes d'Auguste*. Dans son discours de politique générale prononcé devant le Sénat en 54 et inspiré par Sénèque, le jeune Néron promet de renoncer au modèle de gouvernement de Claude, confisqué par le palais et les affranchis, et d'en revenir à un régime politique où le partage des pouvoirs entre le prince et le Sénat serait effectivement respecté (au moins en apparence). Le Sénat ne peut qu'approuver.

2 *[esse]*.

3 *Exhibendae* : adjectif verbal épithète des trois noms précédents au génitif, équivalent d'un gérondif + COD = *liberalitatem, clementiam, comitatem exhibendi occasionem*. Il ne manqua aucune occasion de prouver...

4 *Les récompenses accordées à ceux qui dénonçaient la violation de la loi Papia*. Cette *lex Papia Poppaea* avait été édictée en 9 après JC par Auguste dans le cadre de sa politique nataliste. Elle pénalisait les célibataires ou les couples sans enfants en les empêchant d'hériter., et des récompenses étaient en outre accordées aux délateurs.

5 Ces distributions d'argent à la plèbe (*congiarium*) et à la garde prétorienne (*donativum*) étaient destinées à acheter la paix civile de la part de ceux qui pouvaient la troubler.

6 Ces deux adverbes tendent à prouver, outre l'affabilité de Néron, son excellente mémoire, puisqu'il est capable de nommer des gens de toutes catégories sociales (et pas seulement ceux qu'il fréquente régulièrement) sans l'aide de son *nomenclator*.

7 Construire *et [= etiam] plebem* devant le verbe *admisit* ; la proposition suivante commence à *declamavitque*. La phrase indique que Néron admet la plèbe lors des exercices militaires sur le Champ de Mars, ce qui est une manière d'asseoir sa popularité.

8 *[sit]*.